



LE BÉGINOIS

MAI 2011

COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE BÉGIN

MOT DU MAIRE MONSIEUR GÉRALD SAVARD

Bonjour,

Le grand ménage

Le mois de mai est la période pour faire du ménage à l'extérieur de nos propriétés. Je vous informe que cette été les Fleurons du Québec viendront réévaluer la propreté de la municipalité. On vous demande de faire un effort collectif. Voici l'adresse du centre de dépôt sec où vous pouvez vous départir de vos objets : 2330, rue de la Métallurgie, Jonquière, 418 698-3010.

Développement domiciliaire

Le conseil municipal est en train d'étudier la possibilité d'ouvrir une rue à des fins résidentielles parallèle à la rue Tremblay, côté Ouest. Si ce projet vous intéresse, vous pouvez venir nous rencontrer pour diverses informations.

Ceinture noire

Je tiens à féliciter M. Germain Simard qui a passé dernièrement sa ceinture noire de karaté.

Jeux d'eau

Au courant du mois, la municipalité ira en appel d'offres afin de pouvoir réaliser prochainement la construction de jeux d'eau dans le parc municipal. Nous vous tiendrons au courant des développements dans ce dossier.

Contrôle des insectes piqueurs

Le contrôle des insectes piqueurs a débuté depuis quelques jours. Le contrat a été accordé à Conseiller forestier Roy inc.

Bar le Totem

Au cours des dernières semaines j'ai rencontré les administrateurs du bar le Totem. Je peux vous dire qu'ils sont vraiment déterminés à faire de leur commerce une réussite. Je leur souhaite une bonne continuité.

Centre Mot à Mot

Le centre Mot à Mot fête en 2011 ses 28 ans d'opération. Cette année 46 apprenants y sont inscrits. Je félicite cette organisation.

CONTENEUR AU PERCE-NEIGE

Nous vous demandons de ne plus jeter de déchets dans le conteneur situé au Club Perce-Neige. Si la situation ne se règle pas nous nous verrons dans l'obligation de mettre un cadenas sur le conteneur.

Nous espérons votre habituelle collaboration !

RESTAURANT MARCHÉ G. PILOTE

Voici les heures d'ouverture du restaurant : du dimanche au samedi de 11h00 à 19h00.

ATTENTION À NOS ENFANTS

Nous vous demandons de diminuer votre vitesse dans les rues surtout à proximité de l'école St-Jean. La vie de nos enfants n'a pas de prix.



Merci de votre collaboration !

FAUSSE ALARME



Nous aimerions sensibiliser les citoyens qui ont un système d'alarme et/ou de sécurité pour la maison (ex : Protectron) de rappeler votre fournisseur ou le 9-1-1 quand il y a une fausse alarme afin d'éviter les sorties non justifiées de notre service incendie. Cela crée beaucoup d'inconvénients tels que des coûts et déplacements des pompiers bénévoles.

CONGÉ FÉRIÉ - JOURNÉE NATIONALE DES PATRIOTES

Veillez prendre note que le lundi 23 mai prochain, la municipalité sera fermée en raison du congé de la journée nationale des Patriotes.



PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra lundi le 6 juin 2011 à 19h30 à la salle du conseil.



URGENCE - TRAVAUX PUBLICS

En cas d'urgence concernant les travaux publics (aqueduc, voirie, etc...), composez le 672-4270 une boîte vocale vous informera du numéro à composer pour laisser votre numéro de téléphone pour qu'un employé de garde vous rappelle. Ce service est disponible en tout temps.

DEMANDE DE PERMIS

Le Comité consultatif d'Urbanisme de la municipalité vous signale que si vous manifestez le désir de construire, de rénover ou de démolir un bâtiment, d'installer une clôture, d'installer une piscine, de lotir ou de faire tous autres travaux, vous avez l'obligation de faire une demande de permis auprès de Mme Louise Perron, personne responsable de l'émission des permis et certificats. N'attendez pas à la dernière minute pour faire la demande. P.S. Si vous refaite au complet votre toiture, vous devez obtenir un permis. Merci à l'avance de votre collaboration.

DÉFI FAMILLE 14 MAI 2011

Étant donné le succès que le défi famille a eu l'an dernier nous revenons cette année avec plus d'activités. Voici le déroulement de l'activité qui se tiendra à la salle communautaire .

Dès 9h00 : Une vente de garage aura lieu. Celle-ci sera publicisée dans les journaux locaux (En cas de pluie celle-ci se fera à l'intérieur de la salle communautaire).

De 13h00 à 16h00

Une marche autour du terrain de soccer aura lieu. Apportez-nous vos coupons de tirage qui sont insérés dans le journal pour courir la chance de gagner un certificat cadeau de chez Excellence Sports Davis d'une valeur de 1000\$ (Le tirage aura lieu parmi les participants de Jonquière, St-Ambroise, Larouche, St-Charles et Bégin). Les gens qui auront fait au moins un tour pourront remplir un coupon supplémentaire disponible sur place.



Pour les plus jeunes, nous aurons **2 clowns** pour maquiller les enfants. De plus, nous aurons **2 jeux gonflables géants** pour les jeunes de 3 à 12 ans et un **jeu** pour les 3 ans et moins. Nous aurons également un **rallye** sur l'alimentation.



Venez rencontrer **M. François Boivin** et sa famille. Celui-ci a été champion canadien de snowboard en 2009 et a obtenu une 10^e place aux jeux olympiques de Turin. Il sera à Bégin vers 14h30.

Il y aura également la **distribution des arbres** dans le cadre du mois de l'arbre. Plusieurs essences disponibles.

Nous espérons vous voir en grand nombre et faire de cette activité familiale un grand succès !

RHAPSODIE EN IMAGE

L'exposition Rhapsodie en images sera de retour cette année. Celle-ci se tiendra vers la fin mai-début juin. Les gens intéressés à exposer leurs œuvres sont priés de donner leur nom à :

Caroline Dallaire 672-2587
Annélie Fiset 672-1302



RAPPEL FORMATION COMPOSTAGE

N'oubliez pas notre formation sur le compostage domestique le mercredi 11 mai à 19h00 à la salle du conseil.

N.B. Des composteurs seront en vente.

Bienvenue à tous !



JARDIN COMMUNAUTAIRE

L'an dernier la municipalité de Bégin a construit un jardin communautaire derrière le CPE sur la rue Lemieux. Les personnes intéressées à avoir une parcelle de terrain (gratuit) pour se faire un jardin sont priées de contacter la municipalité au 672-4270.

De plus, nous vous informons que des graines de semence sont en vente au Marché G. Pilote.

LOGEMENT À LOUER

4 1/2 à louer chauffé, éclairé et entièrement rénové

116 rue Villeneuve
510\$/mois

695-6661

BAR LE TOTEM

Serveuse demandée

Contactez Serge entre 17h00 et 20h00
au 672-1390

MOIS DE L'ARBRE ET DES FORÊTS 2011



Dans le cadre du mois de l'arbre et des forêts, la municipalité de Bégin procédera à la distribution d'arbres le samedi 14 mai de 13h00 à 16 h00 à la salle communautaire de Bégin. Plusieurs essences d'arbres seront disponibles. Premier arrivé premier servi.



ASSOCIATION FORESTIERE
SAGUENAY-LAC-ST-JEAN



EMPLOIS ÉTUDIANTS

2 animateurs de terrain de jeux

Sous la responsabilité de la municipalité, l'animateur ou l'animatrice a comme rôle d'animer les enfants de Bégin pour une durée de 7 semaines, soit du 20 juin au 5 août 2011. Le salaire est équivalent au salaire minimum au Québec.

Tâches

- Animer de façon professionnelle des enfants âgés de 5 à 12 ans;
- Planifier les animations pour chacune des semaines;
- Participer aux sorties de chaque semaine;
- Participer à la formation des animateurs;
- Évaluer et faire le suivi d'un groupe à chaque semaine;
- Travailler en collaboration avec le coordonnateur régional.



Préposé à l'entretien

La municipalité est à la recherche d'un étudiant pour travailler au club Perce-Neige pour une durée de 8 semaines. Le salaire est l'équivalent du salaire minimum au Québec.

Tâches

- Entretien régulier et préventif du sentier pédestre et de la bâtisse;
- Tonte de gazon;
- Travaux de menuiserie;
- Divers travaux.



EXIGENCES

Avoir étudié à temps plein au cours de l'année;
Envisager retourner aux études à temps plein l'automne prochain;
Être résidant de la municipalité de Bégin;
Être âgé de 16 à 30 ans;

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent déposer leur curriculum vitae à la municipalité à Mme Isabelle Audet au plus tard le 20 mai 2011.

** Les emplois sont conditionnels à l'obtention de la subvention demandée.*

**EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010****Revenus**

Taxes	537 888
Paiements tenant lieu de taxes (terres publiques, école)	59 045
Transferts (du gouvernement du Québec)	261 391
Services rendus (loyers du CPE et caisse, déneigement de cours...)	55 288
Imposition de droits	10 576
Amendes et pénalités	4 630
Intérêts	8 061
Autres revenus	63 246
	<hr/>
	\$1 000 125

Dépenses de fonctionnement

Administration générale	200 230
Sécurité publique	114 465
Transport	295 393
Hygiène du milieu (eau, égout, déchets)	234 642
Santé et bien-être	34 083
Aménagement, urbanisme et développement	34 768
Loisirs et culture	84 583
Frais de financement	21 006
	<hr/>
	1 019 170

Excédent (déficit) de l'exercice (incluant revenus d'invest.) 128 925

Moins : revenus d'investissement	147 970
Déficit de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	(19 045)

Conciliation des fins fiscales

Amortissement	230 075
Produit de cession	1 582
Perte sur cession	(969)
Remboursement de la dette à long terme	(23 596)

Affectations

Activités d'investissement	(57 759)
----------------------------	----------

Excédent de fonctionnement affecté	(3 060)
------------------------------------	---------

Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	127 228
---	----------------

**EXCEDENT D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2010**

Revenus

Transferts (du gouvernement du Québec)	130 049
Autres (MRC, Desjardins, CLD, Promotion Saguenay, etc...)	17 921
	<u>147 970</u>

Conciliation à des fins fiscales**Immobilisations**

Sécurité publique	(4 661)
Transport	(143 025)
Hygiène du milieu	(2 350 733)
Loisirs et culture	(11 324)
Aménagement, urbanisme et développement	(15 717)
	<u>(2 525 460)</u>

Affectations

Activités de fonctionnement	57 759
Excédent de fonctionnement non affecté	19 000
Excédent de fonctionnement affecté	135 567
	<u>212 326</u>

Surplus (déficit) d'investissement de l'exercice À des fins fiscales	(2 165 164)
---	--------------------

N.B. Le déficit d'investissement est relié aux activités d'investissement à financer (assainissement des eaux usées).

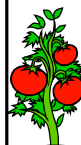
VENTE DE GARAGE



Une vente de garage aura lieu le samedi 14 mai de 9h00 à 16h00 à la salle communautaire. Nous avons 10 tables confirmées jusqu'à maintenant. Alors venez voir ce qu'ils ont à vendre.

N.B. Il est encore temps de s'inscrire (gratuit) pour avoir une table en téléphonant à la municipalité au 672-4270. **Une publicité sera faite dans le Progrès-Dimanche du 8 mai et du Quotidien du 13 et 14 mai.**

HORTICULTURE



L'été sera bientôt de retour. Si le goût de fleurir vos plates-bandes ou balcons vous revient, venez me rencontrer au 196, rue Tremblay à Bégin. Je crois que je devrais vous satisfaire avec jardinières, fleurs, tomates et concombres.

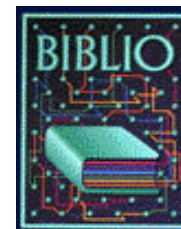
Cyrille et Gabrielle
672-4516



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Des nouvelles de votre bibliothèque.

Heures d'ouvertures : Mardi 18h30 à 20h00 Jeudi 13h00 à 14h00
Vendredi 18h30 à 19h30



Voici la liste des gagnants de la dictée des écrivains qui a eu lieu il y a quelques semaines:

Catégorie jeunes (1e cycle):

1er :Vincent Savard 2e :Luca Aubin 3e : Catharina Côté

Catégorie jeunes (2e cycle):

1er: Laura Girard 2e : Rose Maltais 3e: Alexandre Dufour

Catégorie adulte :

1er : Kim Tremblay 2e : Gisèle Truchon 3e : Claudette Boily

Bravo à tous nos gagnants et un gros merci à tous nos participants.

N'oubliez pas que votre bibliothèque est toujours là pour vous offrir un très grand choix de livres et autres documents dans les domaines les plus variés avec la possibilité d'avoir d'autres livres dans les bibliothèques affiliées.

Votre équipe de la bibliothèque !

PROGRAMME RÉNO VILLAGE

Veillez prendre note que des fonds sont encore disponibles dans le cadre du programme Rénovillage qui a été reconduit jusqu'au 31 mai 2011. Veuillez visiter le site internet de la Société d'habitation du Québec au <http://www.habitation.gouv.qc.ca/programmes/renovillage.html> pour les détails du programme.

HORAIRE D'ÉTÉ

Voici l'horaire des bureaux de la municipalité pour la période d'été soit du 30 mai au 5 septembre 2011 :

Lundi	8h à 12h00 12h30 à 16h00
Mardi	8h à 12h00 12h30 à 16h00
Mercredi	8h à 12h00 12h30 à 16h00
Jeudi	8h à 12h00 12h30 à 16h00
Vendredi	8h à 12h00

CONSTRUCTION DE PISCINES – ATTENTION NOUVELLE RÉGLEMENTATION

En juillet 2010, le gouvernement du Québec a adopté le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles qui vise principalement à contrôler l'accès aux piscines résidentielles. Il s'agit d'un élément déterminant pour prévenir les risques de noyade, plus particulièrement chez les enfants de moins de 5 ans. Le règlement contient à cette fin des normes qui ont trait à la piscine elle-même, à l'enceinte devant l'entourer ainsi qu'aux équipements liés à son fonctionnement.



Cette réglementation touche tout bassin artificiel extérieur, permanent ou temporaire, destiné à la baignade, dont la profondeur est de **60 centimètres ou plus**. Les piscines existantes ne sont quant à elles pas touchées par ce règlement.

Pour connaître les normes à respecter, vous pouvez communiquer avec Mme Louise Perron au 418-672-4270 ou par courriel : louise.perron@begin.ca. Vous pouvez également visiter le site mapiscinesecuritaire.com.

N'oubliez pas que vous devez toujours obtenir un permis de la municipalité pour la construction de toute piscine de **60 cm ou plus qu'elle soit gonflable ou pas**.

mai 2011



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
1	2	3 Karaté 18h Biblio 18h30	4	5 Karaté 18h Biblio 13h	6 Biblio 18h30	7
8	9	10 Karaté 18h Biblio 18h30	11	12 Biblio 13h	13 Biblio 18h30	14 Défi famille
15	16	17 Biblio 18h30	18	19 Biblio 13h	20 Biblio 18h30	21
22	23	24 Biblio 18h30	25	26 Biblio 13h	27 Biblio 18h30	28
29	30	31 Biblio 18h30				